



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SÉANCE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

Date :	2023-01-22	Présidence :	Joline Lévesque
Heure :	18h45 à 20h45	Secrétaire :	Hubert Pelletier
Lieu :	Rencontre dans la classe de Rosalie, 6e	Membres :	
		<input checked="" type="checkbox"/> Joline Lévesque, parent	<input type="checkbox"/> Lyne Barbeau, resp. service de garde
		<input checked="" type="checkbox"/> Hubert Pelletier, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Anne Tanné, enseignante
		<input type="checkbox"/> Mélissa Lauzé, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Tanguay, enseignante (<i>rep. Fondation</i>)
		<input checked="" type="checkbox"/> Folly Mario Kouevi, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Nicole Ouellet, enseignante
		<input checked="" type="checkbox"/> Geneviève Arvisais, directrice	<input type="checkbox"/> Raaoua Ajenghi, parent substitut
		Invités :	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum	Après vérification du quorum, la séance débute à 18h45.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2024-01-22	Joline Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour. Caroline Tanguay propose d'adopter l'ordre du jour et Nicole Ouellet appuie.	CÉ 23-24-13	
3.	Adoption du procès-verbal du 2023-10-03 et 2023-11-13	La présidence présente le dernier procès-verbal et invite les membres présents à cette rencontre à valider le contenu. Marie-Anne Tanné propose d'adopter le procès-verbal du 2023-10-03 et Folly Mario Kouevi appuie.	CÉ 23-24-14	
		Caroline Tanguay propose d'adopter le procès-verbal du 2023-11-13 et Joline Lévesque appuie.	CÉ 23-24-15	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
4.	Suivi au procès-verbal du 2023-10-03 et 2023-11-13	Il est constaté qu'il n'y avait aucun suivi requis.		
5.	Spectacle	8,5 jours ont été mis en grève à ce jour. Le CÉ reporte à la prochaine rencontre du CÉ pour prendre sa décision quant à la formule choisie pour le spectacle de fin d'année.		OUI 20 février 2024
6.	Présentation du projet éducatif	Geneviève Arvisais présente la version complète du projet éducatif et la version simplifiée dont l'infographie a été conçue par Mme Rosalie. Joline Lévesque propose d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté et Folly Mario Kouevi appuie.	CÉ 23-24-16	
7.	Formation pour les membres	Geneviève Arvisais vérifie s'il y a des questions concernant la formation de base. Il est mentionné, pour rappel, que les rôles (tel que la présidence, secrétariat, etc.) soient attribués pour un an dans le CÉ, et ce malgré la durée de 1 ou 2 ans des mandats des membres du CÉ. Elle nous présente aussi les éléments essentiels de la fiche thématique du budget (no 23) qui était à lire, soit les personnes qui préparent le budget, les responsabilités du conseil d'établissement, les échéanciers des budgets initiaux et révisés.		
8.	Budget	Geneviève Arvisais nous présente les différents documents/onglets liés au budget 2023-2024 et explique les différentes catégories de dépenses. Ce budget confirme que les sommes des mesures dédiées ont bien été allouées et que l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures a été présenté aux membres du conseil d'établissement. Geneviève Arvisais nous explique qu'elle n'a pas déposé les documents avant la rencontre afin de donner des explications aux chiffres et les mettre en contexte.	CÉ 23-24-17	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
		<p>Il est proposé par Joline Lévesque et appuyé par Folly Mario Kouevi d'adopter le budget 2023-2024 tel que présenté par la direction.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>		
9.	Plan de rattrapage	<p>Environ 24000\$ ont été attribués à l'établissement dans le plan de rattrapage du gouvernement. Ces trois thèmes ont été ciblés : tutorat, soutien à la classe, francisation.</p>		
10.	Activités éducatives (s'il y a lieu)	<p>Geneviève Arvisais présente le tableau des sorties à venir.</p> <p>Sortie 2^e cycle du 17 juin a un prix aux parents affiché de 50\$, ce qui est plus élevé que le montant préautorisé. Cette information doit être relayée aux personnes enseignantes de 2^e cycle pour correction.</p> <p>Folly Mario Kouevi propose d'approuver les nouvelles sorties présentées à l'exception de celle du 2^e cycle du 17 juin, ceci est appuyé par Caroline Tanguay.</p>	CÉ 23-24-18	
11.	Bons coups de l'école!	<p>Le CÉ souligne les bons coups suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le succès du calendrier de l'Avent condensé. Malgré les jours de grève, les enfants ont vécu la magie de Noël. • On souligne le respect et la bonne entente dans l'école, malgré les jours de grève. • La haie d'honneur créée par les élèves et les membres du personnel pour souligner le départ de Balko chez Mira. Il a été sélectionné comme chien d'accompagnement pour TSA. • La présence d'Émile Fortier et Eva Gabriela Rosario au Gala des Bravos. • Les coupons reçus avant Noël, qui proposaient certains éléments gratuits, très accessibles. 		
12.	Points d'information : 1. Présidence 2. Direction 3. Délégué à la Fondation 4. Enseignants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présidence : Pas d'éléments à souligner. 2. Direction : Pas d'éléments à souligner. 3. Déléguée à la Fondation : On attend l'approbation pour l'activité multiculturelle. 		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
	5. Personnel non enseignant 6. Délégué au comité de parents 7. Responsable du service de garde	4. Enseignants : On attend les dates d'examens du ministère de fin d'année qui peuvent être décalées de 2 à 7 jours. 5. Personnel non enseignant : Pas d'éléments à souligner. 6. Délégué au comité de parents : Pas d'éléments à souligner. 7. Responsable du service de garde : Pas d'éléments à souligner.		
13.	Correspondance	Geneviève Arvisais mentionne qu'aucune correspondance courrier n'a été reçue pour le Conseil d'Établissement.		
14.	Questions du public	Aucun public présent à cette rencontre du CÉ.		
15.	Date de la prochaine rencontre	20 février 2024		
16.	Levée de l'assemblée	Caroline Tanguay propose et Folly Mario Kouevi appuie la levée de l'assemblée à 20h40.	CÉ 23-24-19	